AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-8-69 954432

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 107 d'AOUT 1969 — 8 août / n° 30

V I G N E

Avertissement

Mildiou :

Comme nous le redoutions, des orages parfois très violents se sont abattus sur une partie du vignoble. Nous sommes donc amenés à renouveler les conseils contenus dans l'avertissement du 28 juillet. La végétation restant active, il convient d'appliquer sur l'ensemble du vignoble un traitement mettant en oeuvre un produit doté d'une longue rémanence. En effet, excepté le cas de nouveaux orages, on est en droit d'espérer que cette intervention sera la dernière visant le mildiou.

INFORMATION

Oïdium - Araignées rouges - Araignées jaunes :

Les indications contenues dans notre précédent avis conservent toute leur valeur.

A R B R E S   F R U I T I E R S

INFORMATIONS

Maladies de conservation d'origine cryptogamique :

De très nombreux champignons peuvent provoquer ces maladies. Ce sont soit des parasites de blessure, dont les origines sont très diverses, soit des parasites latents. Dans ce dernier cas, le champignon s'installe mais ne se développe pas immédiatement, la contamination se réalise au verger seulement; elle est impossible après récolte.

Parmi les parasites latents les plus répandus figurent notamment les Gleosporium, contre lesquels la lutte consiste en traitements de précueillette effectués d'Août à Octobre (une à quatre applications selon la date de récolte). Utiliser des produits tels que Phaltane, Captane, Thirame (poudre mouillable ou formulation huileuse).

/...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P293

Le trempage des fruits après récolte dans une solution fongicide reste,nous le rappelons, interdit par la législation actuelle.

Araignées rouges :

Observer soigneusement la face inférieure des feuilles et intervenir si l'on constate la présence d'acariens.

Carpocapse des pommes et des poires :

Les conditions atmosphériques de 1969 laissent prévoir un second vol. Nos observations confirment cette probabilité. Un avis ultérieur précisera les dates d'application des traitements.

Carpocapse du prunier :

Sur les variétés tardives, utiliser un produit à longue rémanence tel que l'oléoparathion à 30 g. M.A./Hl.

Rouille du prunier :

Cette maladie peut défeuiller les arbres tôt en saison. Sur les arbres déjà atteints l'année dernière, appliquer un traitement fongicide avec un produit à base de Zinèbe, Carbatène, Manèbe, Phaltane, Zirame, Mancozèbe aux doses préconisées contre la tavelure.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT

Mildiou de la pomme de terre :

Les précipitations orageuses du début de mois vont amener, localement, des sorties de nouvelles taches.

Dans la plupart des cas les cultures non encore défanées et n'ayant pas bénéficié d'irrigation évoluent lentement vers la maturité. Il n'y a pas à les protéger à nouveau ; défaner de suite si les sorties de taches sont importantes.

Renouveler la protection sur les variétés féculières ainsi que sur les pommes de terre de consommation, irriguées, peu affectées par le mildiou et dont la végétation peut encore être maintenue.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

R. PARIS - H.de MEIRLEIRE, A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "Champagne"

J. DELATTRE